



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ELECTIONS LEGISLATIVES
DES 30 JUIN et 07 JUILLET 2024**

Quantité maximale de documents de propagande admis à remboursement par tour

la quantité de documents à imprimer est calculée sur la base du nombre d'électeurs inscrits au 10 juin 2024.

Le nombre d'électeurs inscrits constitue la base de remboursement au titre de l'article R.39 du code électoral dans le respect des quantités définies comme suit :

- ✓ pour les circulaires : nombre d'électeurs inscrits majoré de 10 %
- ✓ pour les bulletins de vote : nombre d'électeurs inscrits multiplié par 2 et majoré de 10 %

Circonscription	Nbre d'électeurs au 10 juin 2024	Circulaires	Bulletins de vote	Grandes affiches	Petites affiches
1 ^{ère} circonscription	73830	81213	162426	182	22
2 ^{ème} circonscription	86321	94953	189906	204	74
3 ^{ème} circonscription	79231	87154	174308	184	120
4 ^{ème} circonscription	90469	99516	157461*	224	116
5 ^{ème} circonscription	84750	93225	186450	224	84

* dans la 4^{ème} circonscription, la commune d'Orange est dotée de machines à voter. Seul un nombre de 100 bulletins de vote par bureau est prévu